

En formation initiale l'année universitaire est fixée entre le 1^{er} septembre et le 31 août

Inscriptions administratives en formation initiale		
Formations	Début des inscriptions	Fin des inscriptions
Diplômes nationaux (Licence, Licence professionnelle, BUT, DUT, formations d'ingénieurs, DFGMS, DFGSMA...)	1 ^{er} juillet 2022 (dès le 5 juillet 2022 pour les néo bacheliers)	20 septembre 2022* Pour le diplôme de Licence la fin des inscriptions conseillée est fixée au 31 août 2021. Pour le diplôme de Master la fin des inscriptions conseillée est fixée au 20 août 2022
Diplôme national de Master	27 juin 2022	8 juillet pour les étudiants admis en session 1 15 juillet pour les étudiants admis en session 2 Pour les étudiants admis au-delà de la seconde session 20 septembre 2022
Doctorat / HDR	1 ^{er} juillet 2022	3 décembre 2022*
Double inscription classe préparatoire aux grandes écoles	1 ^{er} juillet 2022	3 décembre 2022*
Diplômes d'études spécialisées et diplôme d'études spécialisées complémentaires	1 ^{er} juillet 2022	3 décembre 2022*
Diplôme supérieur de notariat, diplômes universitaires, formations de préparation aux concours	1 ^{er} septembre 2022	3 décembre 2022*
Formations ouvrant au grade universitaire sous réserve de conventionnement	1 ^{er} septembre 2022 ou 1 ^{er} mars 2023	3 décembre 2022* ou 15 avril 2023
Auditeurs libres	1 ^{er} juillet 2022	3 décembre 2022*
Programmes d'échanges au semestre 1	1 ^{er} juillet 2022	3 décembre 2022*
Programmes d'échanges semestre 2	23 janvier 2022	31 mars 2023*
Certification	1 ^{er} septembre 2022	15 mai 2023

* Des changements peuvent intervenir après accord du Président de l'université. Des dérogations peuvent être accordées en fonction de la situation individuelle des étudiants ou de la situation des organismes de formation partenaires. Aucune inscription ne peut être saisie au-delà du 15 mai 2023.

Modification de la scolarité en formation initiale		
Objet	Début	Date limite de réception de la demande
Réorientation interne (étudiants de licence première et deuxième année en cours d'inscription à l'université de La Réunion)	1 ^{er} semestre de l'année en cours	19 janvier 2023*
Réorientation externe	23 novembre 2022	19 janvier 2023*
Annulation définitive sans remboursement	1 ^{er} septembre 2022	3 décembre 2022* pour le premier semestre de l'année universitaire en cours avant le 30 avril 2023* pour le second semestre de l'année universitaire en cours.
Demande d'exonération des droits d'inscription	10 juillet 2022	12 mars 2023*
Demande de remboursement des droits de scolarité	1 ^{er} octobre 2022	10 novembre 2022* 10 mars 2023* (pour les étudiants boursiers)

* Des dérogations peuvent être accordées en fonction de la situation individuelle des étudiants.